

Canagrex

M. Taylor: Vous changez de sujet.

M. Flis: Étaient-ils du même avis lorsqu'ils ont créé les Chemins de fer nationaux du Canada?

M. Malone: Exactement.

M. Flis: Étaient-ils du même avis lorsqu'ils ont créé la Commission canadienne du blé?

M. Lalonde: Oui.

M. McKnight: Il n'y a pas de comparaison.

M. Flis: Quelle est la différence entre le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, la Société Radio-Canada, les Chemins de fer nationaux du Canada et la Commission canadienne du blé?

M. Taylor: Elles n'avaient pas le pouvoir de prendre le contrôle d'exploitations agricoles.

M. Flis: Le député de Simcoe-Sud a fait allusion à la Pologne et à l'URSS. Je sais bien que sept millions d'Ukrainiens sont morts de faim sous le régime soviétique en 1932-1933, car ils n'avaient même pas une miche de pain à manger. Je peux parler à l'opposition de ce qui se passe en Pologne et des raisons d'être de Solidarité. Je peux dire au député pourquoi les fermes d'État, les kolkhozes d'Union soviétique ou les PGR de Pologne ne fonctionnent pas.

● (1720)

L'objet de ce projet de loi, c'est tout le contraire. Son but, c'est de s'assurer que les agriculteurs produisent davantage, non seulement pour les Canadiens, mais aussi pour nourrir les autres habitants de cette planète. Nous avons le privilège d'avoir des sols et des conditions climatiques qui nous permettent non seulement de nous nourrir, mais aussi d'approvisionner ceux qui sont moins fortunés que nous. Ce projet de loi ne ferait rien de plus que d'inciter les agriculteurs à produire davantage et à exporter.

Il semble que si les libéraux présentent à la Chambre des propositions qui risquent de donner bonne presse au gouvernement, l'opposition officielle essaie de les saborder en parlant de contrôle étatique, de complot communiste ou de nationalisation généralisée.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): N'est-ce pas vrai?

M. Flis: Ils craignent que le gouvernement n'ait bonne presse si cette mesure législative est adoptée.

Des voix: Oh, oh!

M. Flis: C'est ce qu'ils craignent. Par ce projet de loi, le gouvernement libéral aide une fois de plus l'entreprise privée à trouver de nouveaux débouchés dans le monde. Canagrex stimulera la libre entreprise dans le secteur agro-alimentaire de notre économie.

M. Taylor: C'est pourquoi vous voulez confisquer les exploitations agricoles?

M. Flis: Si l'opposition croit que ce projet de loi favorise le contrôle étatique, et qu'elle ne l'approuve pas, pourquoi son gouvernement a-t-il donc formé des sociétés d'État? Certains députés d'en face ont énuméré les différentes sociétés d'État qu'ils réprouvent. Pourquoi ont-ils donc mis sur pied Radio-Canada, le CN, la CCB? Aucun des douze candidats à la direction du parti conservateur, certains d'entre eux ayant abandonné la course, n'a parlé d'abolir la Commission canadienne du blé ou Radio-Canada. Ces sociétés d'État ont leur raison d'être.

Voyons le cas de la Commission canadienne du blé, société de l'État établie par les conservateurs.

M. Taylor: Elle n'a pas le pouvoir de s'emparer des fermes.

M. Flis: Pourquoi le gouvernement progressiste conservateur a-t-il conféré à la Commission du blé les pouvoirs d'achat et de vente au moment de sa création?

M. Taylor: Elle n'a pas le pouvoir de se saisir des fermes.

M. Flis: Nous parlons des amendements qui portent sur les pouvoirs d'achat et de vente prévus dans le projet de loi et des différends qu'ils ont suscité. Je voudrais bien savoir pourquoi le parti progressiste conservateur, en créant la Commission canadienne du blé, lui a conféré les pouvoirs d'acheter et de vendre alors qu'ils cherchent, par leurs amendements, à retirer ces pouvoirs à Canagrex?

M. Taylor: Elle n'a pas le pouvoir de confisquer les fermes.

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Flis: Quelqu'un il me semble, a dit qu'enlever ces pouvoirs à Canagrex reviendrait à lâcher un bouvillon dans un troupeau de génisses. A ce moment-là, les conservateurs se gratteraient le crâne, se demandant pourquoi le cheptel n'augmente pas. Peut-être comprennent-ils ce genre de comparaison?

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Dionne) m'a dit que tous les amendements de l'opposition ont été longuement débattu, en comité. On en a beaucoup discuté et ces huit amendements de l'opposition se résument . . .

M. Taylor: Vous venez juste de lire cette page.

M. Flis: Ces amendements prévoient retirer à Canagrex son pouvoir d'exportation sur demande. Ainsi, Canagrex ne serait pas considérée comme un participant actif et puissant dans le secteur agricole canadien et ne répondrait pas aux exigences de la Fédération canadienne de l'agriculture selon laquelle il faut un organisme chargé du commerce des produits agricoles pour faciliter l'expansion des exportations.

Le ministre a déjà fait remarquer ici-même que dans plusieurs provinces, c'est le cas de la Saskatchewan, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard, les sociétés de la Couronne pouvaient acheter ou vendre des biens. Ces provinces n'ont pas fait un mauvais usage ou un usage abusif de ce pouvoir.